

# FICHE DE POSTE CONCOURS

Session 2017

**Externe**  
**Profil n° 4**

Intitulé du poste : **Professeur des ENSA**  
Groupe de Disciplines et Discipline : **Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)**

Catégorie statutaire : **A**  
Corps : **Professeurs des ENSA (PCRL)**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur – Recherche**

Emploi Type : **Enseignant praticien du supérieur DCAO – RCH03A**

## Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de : Paris-Val de Seine

Adresse : 3, Quai Panhard et Levassor - 75013 Paris

## Missions et activités principales

**Groupe de Disciplines : Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)**

**Discipline : Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)**

### Charges pédagogiques :

L'école cherche avec ce poste à renforcer l'enseignement théorique et pratique du projet architectural et urbain dans le domaine de la transformation de l'existant et du patrimoine. Elle souhaite également améliorer la lisibilité des axes de réflexion thématiques, des méthodes et des processus propres aux stratégies de conception caractérisant l'activité de l'architecte dans des contextes à forte dominante patrimoniale.

L'enseignant(e) sera amené(e) à s'engager en Licence et Master et le cas échéant en Doctorat (LMD), dispensés à l'ENSA Paris-Val de Seine. Ces charges pédagogiques seront précisées en fonction du candidat retenu et correspondent pour le moment aux charges décrites ci-après :

- En cycle licence, l'enseignant(e) assurera la coordination générale d'un enseignement de projet (enseignement de projet/TD/Cours) qu'il contribuera à refonder. Il encadrera l'un des groupes de projet (112 h) et assurera le cours magistral associé (26 h).
- En cycle master, l'enseignant(e) s'impliquera prioritairement au sein du Domaine « Transformations » (182 h). Il prendra en charge un enseignement de projet de Master et une partie des cours magistraux de Master. Il interviendra également dans la préparation et l'encadrement des PFE.

### - Perspectives d'évolution des charges pédagogiques par rapport aux axes de développement de l'école et par rapport au LMD dans le cursus des études d'architecture :

L'enseignant(e) s'inscrira dans le programme pédagogique de l'ENSA Paris Val de Seine, habilité jusqu'en 2019 et participera à la refonte engagée des domaines d'études en master, il contribuera à la campagne évaluation puis d'accréditation en 2018. Il (elle) renforcera la cohérence du champ TPCAU et assurera son développement au sein de l'école notamment en améliorant l'adéquation entre les différents champs disciplinaires et les différents cycles d'enseignement du LMD.

## **Charges scientifiques :**

### **- Participations attendues aux activités scientifiques de l'école ;**

L'enseignant(e) sera fortement impliqué en tant que membre d'un laboratoire de recherche de l'école et devra inscrire et développer son activité de recherche théorique et/ou pratique au sein d'un des laboratoires de l'école (voir environnement professionnel). Il pourra être amené par son statut de professeur à participer à la direction d'une équipe de recherche.

En tant que professeur(e) du champ TPCA, il devra développer la recherche scientifique sur la conception architecturale et urbaine avec l'objectif de renforcer la production de recherche par le projet et en positionnant le projet de transformation, comme producteur de connaissance. Il participera aux différentes activités scientifiques de l'école et contribuera par ses enseignements, ses publications et sa participation à des conférences ou à des colloques scientifiques, au développement de la recherche en architecture, notamment sur la patrimonialisation, sur les théories et les doctrines en relation à l'histoire, au sein de l'établissement.

### **- Tâches d'encadrement de doctorants, responsabilité d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école ;**

### **Perspectives d'évolution des charges scientifiques par rapport aux axes de développement de la recherche dans l'école ;**

L'enseignant(e) participera aux différentes activités scientifiques de l'école et contribuera par ses enseignements, ses publications et sa participation à des conférences ou à des colloques scientifiques au développement de la recherche en architecture au sein de l'établissement.

## **Environnement professionnel :**

### **Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :**

L'école est située dans un nouveau campus universitaire parisien, sur un site proche à la fois de la très grande bibliothèque, de la banlieue Est de Paris et au bord de la Seine. Son site est celui d'une des plus grandes opérations urbaines contemporaines. Le nombre de ses étudiants (2030) et de ses enseignants (230) lui permet de présenter des conceptions de l'architecture et des approches pédagogiques diversifiées. Elle a engagé une démarche d'association avec l'Université Paris 7 au sens de la loi de 2013 sur l'enseignement supérieur et la recherche

En premier cycle, le programme de l'école vise à offrir une formation suffisamment générale pour que l'étudiant puisse acquérir les outils de la démarche de projet, une solide formation générale et un regard critique.

En deuxième cycle, l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant qui a le choix entre plusieurs domaines de réflexion et d'enseignement, restructurés à la rentrée 2016-2017 autour des 6 thèmes suivants : « Architectures-Laboratoire des territoires ouverts » ; « Faire » ; « Expérimental » ; « Transformation » ; « Ecologies » ; « Architectures des territoires en mutations ».

Dotée d'instances de gouvernance statutaires et d'autres de création plus récente (Commission de la Recherche et Conseil des études et de la vie étudiante) l'école favorise les échanges continus entre les trois communautés de l'école (étudiants, administratifs, enseignants). L'école est très impliquée dans les échanges internationaux offre à ses étudiants de réaliser partie de leur cursus à l'étranger, que cela soit au niveau européen dans le cadre d'une quarantaine conventions ERASMUS ou au niveau mondial.

### **Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :**

L'école dispose de deux structures de recherche organisées : le CRH, centre de recherche sur l'habitat, et l'EVCAU, Environnements de communication des connaissances architecturales et urbaines. Les deux équipes sont représentées de droit à la commission recherche de l'école.

Le CRH-LAVUE est un laboratoire confirmé composé de 27 chercheurs ou enseignants-chercheurs, dont 7 HdR qui encadrent 38 doctorants (dont 17 allocataires ou boursiers ; ED 395, Paris X et ED 401, Paris-8). Il est l'une des 7 composantes de l'UMR Lavue (CNRS n° 7218) et contribue à de nombreuses publications, colloques, séminaires. Le CRH participe au programme pédagogique en gérant les cours d'initiation à la recherche et deux séminaires que l'école offre en master. Ses travaux portent principalement sur la production et la gestion du cadre bâti, la qualification sociale des espaces urbains ainsi que sur les enjeux propres aux espaces publics urbains.

L'EVCAU est un laboratoire en évolution rapide puisque le nombre de chercheurs accueillis a progressé d'une quinzaine à une trentaine de chercheurs et enseignants-chercheurs dont 5 HDR. Ses membres sont pour la plupart des enseignants de l'école, ils animent 7 séminaires et encadrent une centaine de mémoires de master par an. Il intervient de façon déterminante dans le master « Ville architecture patrimoine » de Paris VII. L'EVCAU participe à une école doctorale de Paris VII. Initialement centré sur les usages et mises en œuvre des techniques numériques ses axes de recherche se développent selon trois axes complémentaires : Patrimoine : inventaires, relevés, modélisations et simulations Architecture : pratiques et démarches de conception ; Villes : modèles et développement urbain.

L'équipe enseignante de l'ENSA Paris Val de Seine comporte 12 HDR et 46 docteurs.

**Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :**

Poids : 53%

81,5 ETP dont 46 Titulaires (42 MA, 4 Professeurs), 1 CTP, 9 MAA, 17,7 CDI T3 et 7,7 CDD T3

***Liaisons hiérarchiques :***

Sous l'autorité du directeur.

***Liaisons fonctionnelles :***

Avec l'ensemble de la communauté enseignante.

**Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :**

Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2017-2018